

LE CEREMA A ETE CHOISI PAR COLAS POUR ACCOMPAGNER LES EXPERIMENTATIONS D'UNE SOLUTION INNOVANTE DE SIGNALISATION LUMINEUSE ET DYNAMIQUE

Le Cerema et Colas ont signé ce jour un protocole d'accord pour l'accompagnement des expérimentations de Flowell, une solution innovante de signalisation lumineuse dynamique.

L'innovation Flowell intègre des dalles, composées de LEDs encapsulées, directement collées sur la chaussée et raccordées au réseau électrique. Flowell doit permettre d'améliorer la sécurité des usagers, notamment celle des piétons, par la mise en lumière de la signalisation horizontale. Elle permettra aussi de moduler dans le temps l'usage ou la réservation de voies d'une chaussée, grâce à ses possibilités d'allumage dynamique.

Une première expérimentation de renforcement lumineux d'un passage pour piétons est en cours à Mandelieu-la-Napoule depuis le 1^{er} mars 2019. Pendant deux ans, Flowell sera testée en conditions réelles, sur l'un des principaux carrefours de la ville afin d'analyser l'intérêt de la solution en matière de réduction des comportements dangereux sur quatre passages pour piétons particulièrement sollicités.

D'autres cas d'usage sont à l'étude pour de nouvelles expérimentations : renforcement de la perception des sites propres de transports collectifs, modularité de voies routières en fonction des heures de la journée (trafics pendulaires), stationnement modulable...

Le Cerema assurera deux missions principales sur 3 ans :

- Un appui scientifique et technique aux expérimentations, qui consiste notamment à expertiser les protocoles d'évaluation, leur mise en œuvre et les rapports d'expérimentation.
- Une évaluation de la visibilité optique de Flowell. Le Cerema mettra en place une plateforme expérimentale afin d'adapter à cette innovation les techniques traditionnellement utilisées pour quantifier la visibilité des objets de l'infrastructure routière.

Dans le cadre de ces missions, le Cerema déploiera son expertise en termes d'évaluation d'expérimentations et de métrologie sur les équipements lumineux.

A l'issue de ces expérimentations, et en fonction des résultats d'évaluation, ce type de signalisation horizontale lumineuse pourrait être intégré à la réglementation nationale.

CONTACT PRESSE



Anouk GAUBERT – Responsable du service communication du siège

T. 04.82.91.75.49 – M. 06.12.73.54.10

anouk.gaubert@cerema.fr